



LE PERSONNEL change les rapports de force à POLE EMPLOI

2017 marque un changement profond dans le paysage syndical de Pôle emploi, grâce au vote du personnel lors des élections professionnelles et sa volonté de changement. En effet, à l'issue du cycle électoral des élections professionnelles des établissements, les organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CFTC Emploi et SNAP détiennent désormais la majorité absolue à Pôle Emploi.

Dans un contexte politique particulièrement incertain où les réformes internes, certes nécessaires mais souvent précipitées dans leur mise en œuvre par une Direction Générale impatiente, ce changement ouvre enfin de nouvelles perspectives.

NOS REVENDICATIONS ET POSITIONS :

- C'est d'abord et avant tout **d'obtenir des garanties concrètes et une sécurisation de tous les personnels de Pôle emploi** à travers des accords signés et opposables à l'employeur.
- C'est obtenir **à minima une augmentation de la partie fixe et de la valeur du point** dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire prévue le 21/02. Trois années blanches de suite seraient un affront inacceptable et incompréhensible au regard de l'investissement quotidien des personnels.
- C'est avoir **ENFIN un accord de classification pour tous les métiers exercés à Pôle Emploi avec des garanties de déroulement de carrière**, sans chevauchement de coefficient et la **reconnaissance des compétences pour TOUS les agents**.
- C'est aboutir à la signature d'**un accord sur la Qualité de vie au travail** (Généralisation du Télétravail, Expression des salariés, la prise en compte des problématiques et attentes des seniors, droit à la déconnexion, conciliation des temps de vie privée/professionnelle).
- C'est faire respecter les garanties des accords signés : **les transitions Professionnelles à l'initiative de l'employeur se feront sur la base du VOLONTARIAT des agents** et dans le respect des engagements avec les représentants du personnel.
- C'est **poursuivre le travail sur le statut 2003** de façon pragmatique et réaliste, afin de **le faire évoluer au regard des attentes du personnel**.

La défense de Pôle Emploi et de nos métiers passe obligatoirement par des changements et des évolutions. Notre volonté est de sécuriser le personnel à travers des accords pour encadrer les impacts de ces changements.

Dans un contexte compliqué pour Pôle emploi et son personnel, devant les attaques régulières contre notre Etablissement public, il serait irresponsable d'appeler aujourd'hui à la mobilisation pour détruire des accords qui sécurisent et apportent des garanties aux personnels. Ne nous trompons pas de combat, ne donnons pas aux politiques les arguments pour mettre en œuvre leurs projets à l'égard de Pôle emploi.